



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE

2023/2024

www.repeuplementlanguille.fr



EDITORIAL

C'est avec un grand honneur que j'ai été élu comme nouveau président de l'association ARA France en juillet dernier, succédant ainsi à Mme. Jacqueline RABIC qui a occupé ce poste pendant près d'une décennie.

En ces temps compliqués pour la filière de la civelle et les remises en cause sur l'efficacité du repeuplement pour restaurer la population de l'anguille, **les enjeux sont importants.**

Ainsi, depuis juillet 2023, nous avons **entrepris plusieurs chantiers** qui sont présentés plus en détails dans ce document:

- Les statuts de l'association ont été révisés afin de mieux structurer notre action;
- Un important travail de rencontres et de présentation des travaux de l'association a été réalisé, auprès des acteurs de l'Etat comme des acteurs issus du privé;
- Une première étude scientifique faisant un bilan des 10 premières années du repeuplement en France a été financée par ARA France et un nouveau projet est en cours de rédaction;
- Plusieurs pistes de financements complémentaires ont été lancées.

C'est un travail considérable, qui nécessite malheureusement du temps pour être mis en œuvre, mais qui est nécessaire pour défendre les actions des professionnels de la pêche, qu'ils soient maritimes ou fluviaux de toute façade, et protéger **cette espèce emblématique qu'est l'anguille.**

Pour rappel, un récent rapport du Parlement européen sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 1100/2007 du Conseil instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes rappelle « **que le repeuplement est une mesure nécessaire à courte ou moyenne échéance jusqu'à la résolution de manière adéquate du problème des barrières migratoires** » et « **invite à cet égard les États membres, soutenus notamment par le Feampa, à poursuivre la pratique du repeuplement** ».



ERIC BLANC

Président

d'ARA France

PRESENTATION D'ARA FRANCE

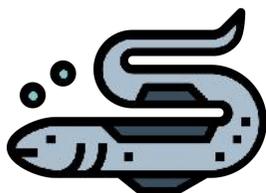
L'ARA France (pour Association pour le Repeuplement de l'Anguille en France) est une association loi 1901, créée en 2010 à l'initiative des pêcheurs professionnels de civelles et d'anguilles français, qui participe au financement et assure la coordination du programme national de repeuplement de l'anguille, tel que défini dans le plan de gestion national de l'anguille adopté en 2011.

LES MISSIONS D

L'ARA France **mobilise les fonds nécessaires** à la mise en œuvre du repeuplement en France.



L'association porte des **projets** permettant d'évaluer l'impact du repeuplement sur la population d'anguille.



→ Elle participe au **financement des opérations**,



→ Elle **valorise** les opérations de repeuplement,



Elle a pour objet de participer aux opérations de repeuplement en faveur de la reconstitution du stock, d'en assurer un suivi et une valorisation scientifique ainsi que la promotion de ces actions, y compris les actions de relâcher d'anguille en Méditerranée, et de la filière anguille française. En étant un acteur de la restauration de la population d'anguille en France, elle œuvre à la protection de l'environnement.

LE L'ASSOCIATION

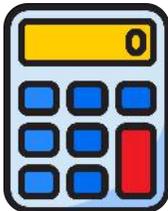
→ apporte un **soutien technique** aux porteurs de projets



→ et assure la **coordination** des actions de repeuplement dont elle a la charge en France.



→ réalise la **synthèse annuelle** des opérations nationales



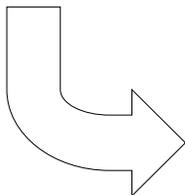
→ et vise à devenir l'**interlocuteur du repeuplement en Europe.**



LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

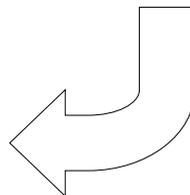
COMPOSITION ASSEMBLEE GENERALE			
Collèges	Organisations	Titulaires	Suppléants
Collège Maritime (limite 11 représentants)	CNPMEM	José JOUNEAU	Nicolas MICHELET
	CNPMEM	Philippe MICHEAU	Valentin LONN
	CRPMEM Occitanie	Jean-Baptiste GAUBERT	Bernard PIRI /
	CRPMEM PACA	Jonathan PILATO	Déborah MONTAIN
	CRPMEM Corse	Jean Louis QUATELLA	
	CRPMEM Hauts-de-France	Pierre VALL	Morgane RICARD
	CRPMEM Normandie	Marial VAILLON	Romain MARGOUR
	CRPMEM Bretagne	Serge IFRANC	Guillaume IFRANC
	CRPMEM Pays de la Loire	Franck BAUMAL	Alexis PENGRECH
	CRPMEM Nouvelle Aquitaine	Didier ARCHAMBEAU	Jean Yves ELLISALDE
CRPMEM Nouvelle Aquitaine	Eric BLANC	Tony GARAUD	
Collège Fluvial (limite 8 représentants)	CONAPPED	Didier MACE	Philippe BOISNEAU
	CONAPPED	Fady JANIN	Mathieu PORCHER
	AAPPED Loire-Bretagne	Bruno GAUBIS	Mathieu LODIN
	AAPPED Loire-Atlantique	Arnaud GUILLET	Fabrice DALLARD
	AAPPED Garonne-Dordogne	Philippe GAUTHIER	Sébastien GAUTHIER
	AAPPED Gironde	Anthony VIGNAC	Emilie RAPT
	AAPPED Adour	Jean Joseph GATLIER	Hubert DUPORT
Collège Mareyage (limite 3 représentants)	UMF	Ibat AGUIRRERARRENA MENDIBOURE	
	UMF	Benoit CHAMBRON	
	UMF	Jérôme GURRUCHAGA	
Collège OP			
Collège Association (limite 3 représentants)	ADAPAEF Loire-Atlantique Le chant des rivières AFPMAR	Gilles CHOSSON Martin ARNOULD Olivier JLANNVOIS	Isaïe TERRIEN
Collège Bienfaiteurs (limite 3 représentants)			
Membre honorifique		Jacqueline RABIC	

Les organisations membres nomment leurs représentants au sein de l'AG



COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Collèges	Titulaires	Suppléants
Collège Maritime (limite 6 représentants)	Philippe MICHEAU	Alexis LONN
	Jean-Baptiste GAUBERT	Bernard PIRI /
	Serge IFRANC	Guillaume IFRANC
	Franck BAUMAL	Alexis PENGRECH
	Didier ARCHAMBEAU	Jean-Yves ELLISALDE
	Eric BLANC	Tony GARAUD
Collège Fluvial (limite 4 représentants)	Didier MACE	Philippe BOISNEAU
	Fady JANIN	Mathieu PORCHER
	Anthony VIGNAC	Emilie RAPT
Collège Mareyage (limite 2 représentants)	Ibat AGUIRRERARRENA MENDIBOURE	Hubert DUPORT
Collège OP (limite 1 représentant)		
Collège Association (limite 1 représentant)	Olivier JLANNVOIS	Martin ARNOULD
Collège Bienfaiteurs (limite 1 représentant)		

L'AG procède à l'élection du CA



Le CA procède à l'élection du Bureau

BUREAU	
Président	Eric BLANC
Vice-présidents	Didier MACE Benoit CHAMBRON
Trésorier	Philippe MICHEAU

Un salarié:
Antony VIERA

LES PARTENAIRES TECHNIQUES

L'ARA France réalise ses actions en partenariat avec plusieurs partenaires techniques, ayant une expertise sur la ressource de l'anguille et les milieux humides. Parmi eux, on retrouve:



L'objet de la **Société Franco-Japonaise d'Océanographie** est de « contribuer à l'amélioration des relations entre les personnels français et japonais se préoccupant de recherche, de développement et d'exploitation dans le domaine des océans et d'assurer une liaison efficace en France avec la Société Franco-japonaise d'Océanographie Japon ».

Le **MNHN** est une institution dédiée à la fois à la recherche scientifique et à la diffusion des connaissances scientifiques. Pour cela il dispose de nombreux équipements et laboratoires, dont BOREA.

**MUSÉUM
NAL HIST
NATURELLE**



Le **Chant des Rivières** a pour but de promouvoir, accompagner, populariser et faciliter l'émergence de la nouvelle culture des rivières et de l'eau, nécessaire pour faire face à l'érosion de la biodiversité et au dérèglement climatique.

Organisme de réflexion, d'animation et de coordination à sa création en 1982, le **SMIDAP** intervient aujourd'hui sur l'ensemble des problématiques des pêches et aquacultures marines et continentales en Pays de la Loire.



BILAN FINANCIER 2023

Les recettes d'exploitations sont constituées essentiellement des cotisations professionnelles prélevées auprès des pêcheurs d'anguilles et de civelles de la façade Atlantique mais aussi de subventions publiques et privées.

Les dépenses d'exploitation font essentiellement référence à la masse salariale, à la participation à hauteur de 2 % du total des projets de repeuplement et au financement sur fonds propres de l'étude ADRAF et de la plaquette de communication.

L'exercice se solde par un déficit de 15 816 €. Cette perte est relative aux financements sur fonds propres de l'étude ADRAF, de la plaquette de communication et d'une baisse de subvention de la part de la DGAMPA de 10 000 €.



CALENDRIER DES REUNIONS 2023/2024

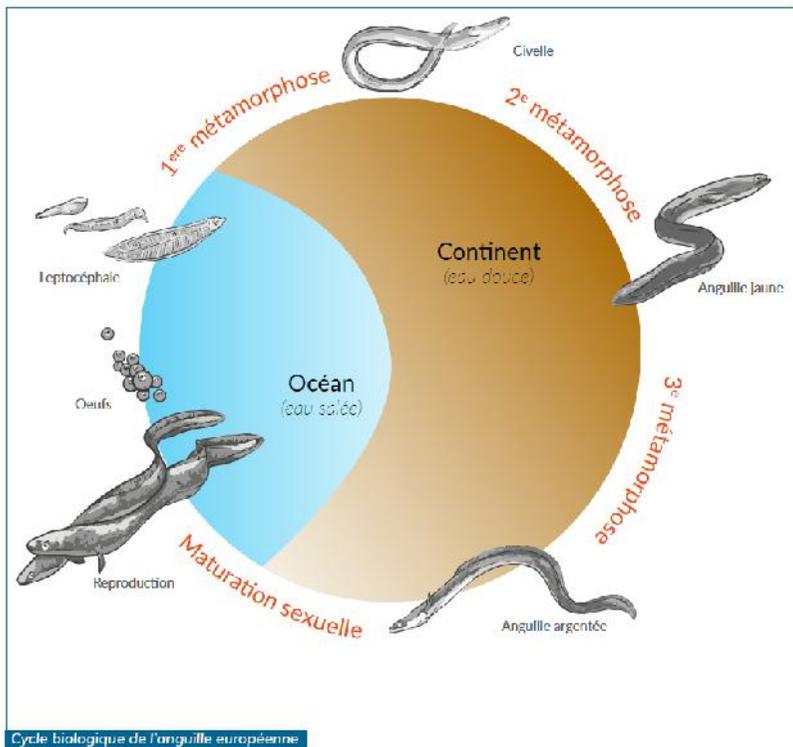
- 2023**
- 27-juin** *Audition publique PE: mise en œuvre du règlement anguille*
 - 6-juil.** *Assemblée générale*
 - 12-juil.** *Journée Civelles à Henday*
 - 16-août** *Révision des standards du SEG*
 - 5-sept.** *CSE*
 - 27-sept.** *Révision des standards du SEG*
 - 13-oct.** *Révision des standards du SEG*
 - 20-oct.** *Comité de sélection Repeuplement 2023/2024*
 - 23-24-oct** *Visite des fermes d'anguilles aux Pays-Bas*
 - 30-oct.** *Groupe de travail "Révision des statuts"*
 - 31-oct.** *CMEA*
 - 14-nov.** *Présentation OFB*
 - 24-nov.** *Présentation de l'étude ADRAF en GT Anguille du COGEPOMI Loire*
 - 29-nov.** *AG du CONAPPED*
 - 20-déc.** *Repeuplement en Adour*
 - 22-déc.** *Conseil d'administration*
- 2024**
- 25-janv.** *Opération de repeuplement en Charente*
 - 9-févr.** *Assemblée générale*
 - 17-janv.** *Présentation CNPE du Blayais*
 - 2-févr.** *Repeuplement en Gironde*
 - 6-7 mars** *Repeuplement en Pays de la Loire*
 - 14-mars** *Repeuplement en Normandie*
 - 25-mars** *Présentation France Hydroélectricité*
 - 26-mars** *Présentation Cabinet Berville*
 - 26-mars** *Présentation GT Economie fluviale et maritime - Assemblée nationale*
 - 27-mars** *Présentation Agence de l'eau Loire Bretagne*
 - 2-avr.** *Réunion EVEX*
 - 4-avr.** *CMEA*
 - 9-avr.** *Présentation PNR Marais Poitevin*
 - 17-avr.** *Présentation EDF Hydro Sud-Ouest*
 - 7-mai** *Présentation Nantes-Saint Nazaire Port*
 - 13-mai** *Assemblée générale et Conseil d'administration*
 - 13-mai** *Présentation Fondation ENGIE*
 - 21-mai** *Présentation de l'étude ADRAF en GT Anguille du COGEPOMI Seine-Normandie*

BILAN DES OPERATIONS DE REPEUPLEMENT

Le repeuplement, c'est quoi ?

Le repeuplement vise à **augmenter le nombre de géniteurs** capables de participer aux reproductions et ainsi **d'accélérer la reconstitution du stock**. Cela **consiste à relâcher des spécimens sauvages vivants d'espèces sélectionnées dans des eaux où elles évoluent naturellement**. Ainsi la production naturelle de l'environnement aquatique est mise à profit pour augmenter le nombre d'individus disponibles et accroître le recrutement naturel.

En relâchant les civelles dans des milieux sélectionnés par les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs pour leurs bonnes conditions environnementales et là où l'anguille est difficilement présente naturellement, le **repeuplement doit permettre un bénéfice supérieur à la colonisation naturelle**.





Les 6 unités de gestion de l'anguille (UGA) où peuvent être mises en œuvre des opérations de repeuplement en France

Un appel à projet national

Ainsi, chaque année depuis 2010, le Secrétariat d'État chargé de la Mer et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, avec le soutien technique et financier de l'Office français de la biodiversité (OFB), lancent un **appel à projets pour le repeuplement de l'anguille en France, à hauteur de 2 000 000 €.**

Les modalités de ce programme de repeuplement ont été définies avec les organismes scientifiques compétents. Le **protocole du repeuplement** d'anguille en France précise notamment :

- les précautions à prendre concernant les civelles utilisées pour le repeuplement et notamment les analyses zoo-sanitaires à réaliser ;
- la méthode d'identification et de sélection des zones les plus favorables pour le repeuplement ;
- le suivi et l'évaluation de ces opérations de repeuplement au déversement ainsi qu'à 6 mois, 1 an et 3 ans après.



Les projets déposés sont étudiés et sélectionnés par un **comité de sélection national**, composé de la DEB, de la DGAMPA, de l'OFB, des DREAL concernées et du MNHN.





Projet Parentis-Biscarosse 2024

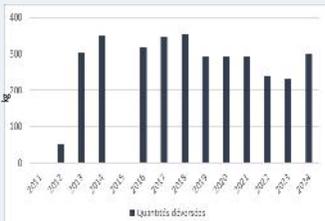
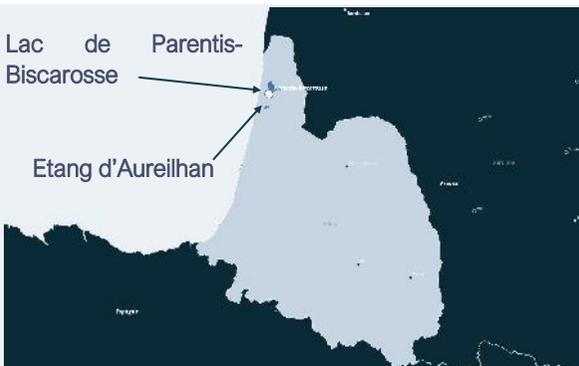


Projet porté par le **CRPMEM Nouvelle-Aquitaine** avec l'appui technique de CAPENA et FISH-PASS

Opération de déversement réalisée le 20 décembre 2023

Lac de Parentis-Biscarosse

Etang d'Aureilhan



Evolution des quantités de civelles déversées dans l'UGA Adour depuis 2010.

Entre 2011 et 2020, **2 310 kg** dans l'étang d'Aureilhan.

Depuis 2021, **1 063 kg** dans le lac de Parentis-Biscarosse

Quelques informations sur la qualité des civelles repeuplées...

0.51 gr de

pois moyen par civelles



Soit **0.5 million** de civelles déversées

99 % taux de survie in situ

99 % Taux de survie en laboratoire

● Virus NHI-SHV

● Virus EVEX



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Budget



178 685.78 €

sur 4 ans

Quantités

298 kg de

civelles déversées, dont 92 kg marquées



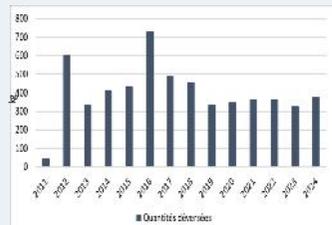


Projet Cazaux-Sanguinet 2024



Projet porté par le **CRPMEM Nouvelle-Aquitaine** avec l'appui technique de CAPENA et FISH-PASS

Opération de déversement réalisée le 2 février 2024



Evolution des quantités de civelles déversées dans l'UGA GDC-Gironde depuis 2010.

En 2011, 45 kg dans le lac d'Hourtin.

Entre 2012 et 2017, 2 990 kg dans les étangs de Cousseau et Lacanau.

Depuis 2018, 2 566 kg dans le lac de Cazaux-Sanguinet.

Quelques informations sur la qualité des civelles repeuplées...

0.46 gr de poids moyen par civelles

soit 0.8 million de civelles déversées

88 % taux de survie in situ

100 % Taux de survie en laboratoire

● Virus NHI-SHV

● Virus EVEX



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Budget

€ 219 089.78 €
sur 4 ans

Quantités

372 kg de civelles déversées, dont 188 kg marquées



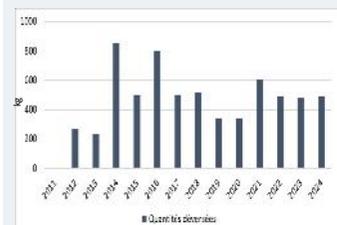


Projet Charente 2024



Projet porté par le **CRPMEM Nouvelle-Aquitaine** avec l'appui technique de CAPENA et FISH-PASS

Opération de déversement réalisée le 25 janvier 2024



Evolution des quantités de civelles déversées dans l'UGA GDC-Charente depuis 2010.

En 2012 et 2017, **770 kg** dans le **marais de Brouage**.

En 2013, 2014, 2018 et 2022, **2 089 kg** dans la **Boutonne**.

Entre 2015-2016, 2019-2021 et 2023-2024, **3 552 kg** dans la **Charente**.

Quelques informations sur la qualité des civelles repeuplées...

0.48 gr de

pois moyen par civelles



soit **1 million** de civelles déversées

97 % taux de survie in situ

97 % Taux de survie en laboratoire

Budget

€ **265 384.18 €**
sur 4 ans

Quantités

494 kg de civelles déversées, dont 176 kg marquées préalablement.

● Virus NHI-SHV

● Virus EVEX



ARA France



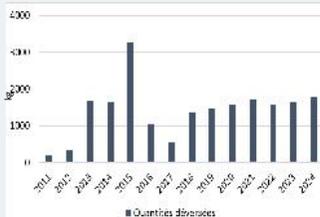


Projet Sarthe 2024



Projet porté par le **COREPEM** avec l'appui technique de FISH-PASS

Opération de déversement réalisée les 5 et 6 mars 2024



Evolution des quantités de civelles déversées dans l'UGA LCV depuis 2010.

Depuis 2010, plus de **16 tonnes** de civele ont été déversées dans la **Loire** et ses affluents (Creuse, Erdre, Sèvre nantaise, Maine, Vienne, Cher, Indre et Sarthe), ainsi que **3.2 tonnes** dans les **fleuves côtiers vendéens** (Auzance, Jaunay, Vie et Lay)

Quelques informations sur la qualité des civelles repeuplées...

0.39 gr de poids moyen par civelles

soit **2,2 millions** de civelles déversées

96 % taux de survie in-situ

96 % Taux de survie en laboratoire

● Virus NHI-SHV

● Virus EVEX



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Budget

€ **390 871 €** sur 4 ans

Quantités

884 kg de civelles déversées, dont 297 kg marquées préalablement.



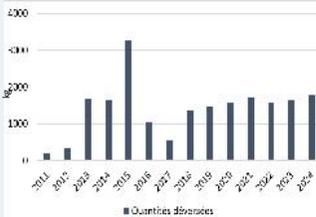


Projet Cher 2024



Projet porté par le **COREPEM** avec l'appui technique de FISH-PASS

Opération de déversement réalisée les 7 et 8 mars 2024



Evolution des quantités de civelles déversées dans l'UGA LCV depuis 2010.

Depuis 2010, plus de **16 tonnes** de civelle ont été déversée dans la **Loire** et ses affluents (Creuse, Erdre, Sèvre nantais, Maine et Sarthe), ainsi que **3.2 tonnes** dans les **fleuves côtiers vendéens** (Auzance, Jaunay, Vie et Lay)

Quelques informations sur la qualité des civelles repeuplées...

0.4 gr de poids moyen par civelles



soit **2.2 millions** de civelles déversées

97 % taux de survie in-situ

96 % Taux de survie en laboratoire

● Virus NHI-SHV

● Virus EVEX



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Budget

€ **391 951 €** sur 4 ans

Quantités

894 kg de civelles déversées, dont 300 kg marquées préalablement.





Projet Aulne 2024



Projet porté par le **CRPMEM Bretagne** avec l'appui technique de FISH-PASS

Opération de déversement réalisée le 15 février 2024



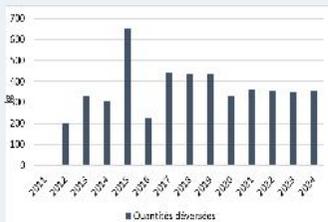
Quelques informations sur la qualité des civelles repeuplées...

0.42 gr de poids
moyen par civelles

soit **0.8 million** de
civelles déversées

99 % taux de survie in-
situ

99 % Taux de survie en
laboratoire



Evolution des quantités de civelles déversées dans l'UGA Bretagne depuis 2010.

En 2011, 2012, 2013, 2015 et 2017 **1 412 kg** dans la **Vilaine**.

En 2014, **650 kg** dans l'**Oust**.

Depuis 2019, **2 636 kg** dans l'**Aulne** et le **canal de Nantes à Brest**.

Budget

€ **218 413.08 €**
sur 4 ans

Quantités

354 kg de
civelles déversées,
dont 354 kg marquées
préalablement.

- Virus NHI-SHV
- Virus EVEX



ARA France



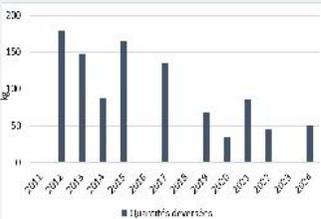


Projet Laize 2024



Projet porté par le **CRPEM Normandie** avec l'appui technique du CRPEM Hauts-de-France et de FISH-PASS

Opération de déversement réalisée le 14 mars 2024



Evolution des quantités de civelles déversées dans les UGA Artois-Picardie et Seine-Normandie depuis 2010.

Depuis 2011, 7 projets ont permis de déverser **309.2 kg** de civelles en **Artois-Picardie** et 10 projets ont permis de déverser **689.6 kg** de civelles dans l'UGA Seine-Normandie.

Quelques informations sur la qualité des civelles repeuplées...

0.37 gr de

poids moyen par civelles



soit **0.14 millions** de civelles déversées

98 % taux de survie in situ

100 % Taux de survie en laboratoire

● Virus NHI-SHV

● Virus EVEX



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Budget

€ **51 862.20 €**
sur 4 ans

Quantités

51 kg de civelles déversées, dont 51 kg marquées préalablement.



Bilan des projets

Avec 6.4 % de la production nationale utilisée pour les opérations de repeuplement



Quelques remarques:

Cette nouvelle campagne s'est déroulée parfaitement bien, avec une civelle présente en abondance et de qualité.

A noter qu'après l'appel à projets 2020/2023, où l'EVEX avait été détecté dans les UGA Adour et GDC, cette année il a été détecté dans les UGA GDC et Loire.

Si sa présence dans les rivières françaises n'est pas nouvelle, il conviendrait de déterminer pourquoi il est observé ces dernières années

Budget

€ 1 716 257 €
sur 4 ans

ARA France

Quantités

3 347 kg de
civelles déversées,
dont 1 458 kg marquées
préalablement.

Quelques informations sur la qualité des

0.43 gr de
poids moyen par
civelles



soit 7.7 millions de
civelles déversées

96 % taux de survie in-
situ

98 % Taux de survie en
laboratoire

● Virus NHI-SHV

● 3 lots positifs
au Virus EVEX



2023-2024



ement, l'objectif de 5 à 10 % défini dans le PGA est atteint!

Soit, depuis 2010....

113 projets

menés à termes pour
132 projets déposés.

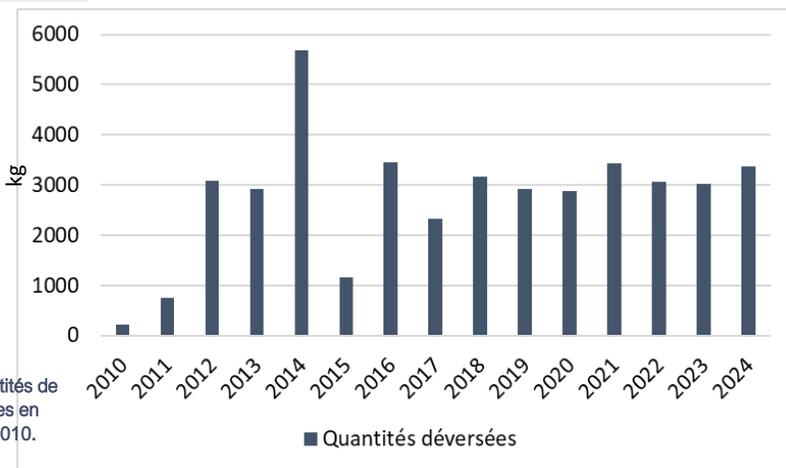
Soit **6.3 %** de la
production nationale
civilière depuis 2010.

41.4 tonnes de civelles transférées dans
des milieux sélectionnés pour leurs bonnes conditions
environnementales et là où l'anguille est difficilement
présente naturellement.

Plus de 100 millions de civelles.



Evolution des quantités de
civelles déversées en
France depuis 2010.



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

BILAN DES ACTIONS

Depuis juillet 2023, ARA France a mené plusieurs opérations visant notamment à mieux faire connaître les actions de l'association et à valoriser les connaissances acquises depuis 2010.

Etude ADRAF

Pour les 10 ans du repeuplement en France, une analyse des données, financée par ARA France, a été réalisée par le MNHN et le bureau d'étude Fish-pass et finalisée en juillet 2023. Elle s'appuie sur les données acquises lors des suivis des populations d'anguilles réalisés selon le protocole défini par l'OFB et le MNHN et permet ainsi d'apporter une réponse aux objectifs du repeuplement fixés par le PGA en terme quantitatif et qualitatif.

Ainsi, il ressort que :

- Les actions de repeuplement constituent une mesure efficace pour introduire les anguilles dans des sections de cours d'eau où elles ne sont plus présentes ;
- Les taux de croissance mesurés augmentent avec la distance à la mer, notamment dans les grands cours d'eau, ce qui suggère l'intérêt de sélectionner les sections en amont de certains cours d'eau.

Il est prévu de déposer en 2024 une demande de financement (mesure OS 1.6 du FEAMPA) pour un projet, associant l'ensemble des scientifiques compétents, pour consolider l'impact de ce programme sur le stock d'anguille et estimer les écarts de biomasse produite entre des scénarios avec et sans repeuplement.

Dans la presse

Plusieurs articles de presse ont présentés le repeuplement, notamment chez [PDM](#), [France Bleu](#), [la Nouvelle République](#), [le Marin](#), [le Pêcheur professionnel](#) ainsi [TV7](#) et [France 3 Nouvelle-Aquitaine](#) qui ont réalisé un reportage sur le sujet.

Dans le cadre d'un voyage aux Pays-Bas, afin de découvrir leur filière d'élevage d'anguilles, [Sud-Ouest](#) a réalisé une série d'articles sur la pêche à la civelle et le repeuplement.

Plaquette de communication

La plaquette de communication initiée en 2020 a été finalisée. Elle servira d'outil de communication et de sensibilisation des acteurs et du public sur l'état de la population de l'anguille, la présentation du repeuplement et de son intérêt pour l'espèce.

Révision des statuts

A la demande de plusieurs membres de l'association, les statuts de l'association ont été révisés. Un important travail de concertation a été réalisé afin de revoir la composition de l'association et ses missions.

Ainsi, les organisations professionnelles (CRPMEM et AAPPED) de Méditerranée ont intégré l'association. Cela permettra de prendre en compte les opérations de relâchers d'anguilles argentées qui y sont réalisées. Un collègue mareyage a été créé et l'OP Estuaire a intégré l'association.

Concernant les missions de l'association, il a été ajouté la nécessité de porter des programmes scientifiques concernant le repeuplement et la volonté de devenir un acteur européen sur le sujet.

Ces statuts ont été voté à l'unanimité lors du l'Assemblée générale du 9 février 2024.

Présentation d'ARA France auprès d'élus et de l'administration

Au cours de cette année, ARA France a présenté son action devant le groupe de travail *Economie fluvial et maritime* de l'Assemblée Nationale.

Des entretiens se sont également tenus avec le Directeur de l'OFB, le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le cabinet du Secrétaire d'Etat chargé de la Mer et de la Biodiversité, la DEB ainsi que le PNR du Marais Poitevin.

Ethic Ocean

A l'automne 2023, l'ONG Ethic Ocean a initié une campagne de communication demandant la fermeture de la pêche à l'anguille et dénonçant le repeuplement.

ARA France a écrit à son président et sa directrice, ainsi qu'aux chefs cuisiniers Olivier ROELLINGER et Thierry MARX, afin de demander un rendez-vous et ainsi échanger sur le sujet. Courriers restés sans suite, malgré de nombreuses relances...

Mise en place de partenariats financiers

Le partenariat financier avec EDF Hydro Sud-Ouest et le CNPE du Blayais, qui n'était plus actif depuis 2022, a été relancé.

Un nouveau partenariat a également été lancé avec le GPM de Bordeaux et des discussions sont également en cours avec le syndicat France Hydro-électricité.

D'autres acteurs seront contactés au cours de l'année.

Un projet a été déposé auprès de la Fondation ENGIE, mais sans réponse de leur part à ce jour.

Et dorénavant, ARA France est sur [LinkedIn](#), [Facebook](#), [YouTube](#) en plus de son [site internet](#).

Une année en photos



ARA France

RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

FOCUS PARTENARIAT FINANCIER

POUVOIR PUBLICS



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENTREPRISES



EDF Hydro Sud-Ouest et la **centrale nucléaire du Blayais** soutiennent ARA France depuis 2016.



La circonscription de Bordeaux Port Atlantique épouse les contours de l'**estuaire de la Gironde**, zone d'importance pour la civelle dans l'Unité de Gestion de l'Anguille Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre. Il a ainsi une double responsabilité :

- en tant que gestionnaire, le port préserve cette richesse ;
- en tant qu'aménageur, il l'intègre dans sa politique de développement.

Depuis 2024, le port de Bordeaux soutient ARA France.



Pour nous contacter:

repeuplementanguille.france@gmail.com

www.repeuplementanguille.fr

Suivez-nous sur:



Crédit photo: Antony VIERA—ARA France, Marie BOJ—CRPMEM Nouvelle Aquitaine, Armand BRUN—COREPEM, Guillaume LE PRIELLEC—CRPMEM Bretagne, Romain MEROUR—CRPMEM Normandie. Mai 2024.